



FEDERATION FRANCAISE VIA FRANCIGENA

Agréée sous le N° W513004376 du 13 Octobre 2015
Siège social : Maison de la Vie Associative (M.V.A 204/104) - 122 bis, rue du Barbâtre - 51100 REIMS
Président : **Jean-Claude PAPERIN** : president@ffvf.fr - Site internet : www.ffvf.fr

ANNEE **N** **2024**

Libellé de votre association :

(1) Cocher la mention correspondante à votre association

DEMANDE D'ADHESION ⁽¹⁾

RENOUVELLEMENT ANNUEL D'ADHESION ⁽¹⁾

Il faut alors renseigner les 2 pages et joindre les documents demandés

Remplir alors la page 1, signer la p2 et joindre votre chèque de cotisation

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR VOTRE ASSOCIATION

Déclaration Officielle	Date :	N° d'agrément reçu :	
	Préfecture ou S/Préfecture de :		C.P :
Adresse du site internet	WWW.		
Mail de l'association	(Inscrivez très lisiblement) :		
Conformément à l'article 3 du R.I, merci de renseigner ci-contre les n° de départements de compétence et d'intervention de votre association			
Pour information : nombre d'adhérents (en fin d'exercice d'année N-1)			

Merci de renseigner les membres du bureau de votre association.

Nous en avons besoin chaque année pour faire les déclarations officielles des associations membres de la FFVF auprès des autorités
De plus, conformément à l'article 3 du R.I, ce sont ces personnes qui sont destinataires de la correspondance de la FFVF envers ses membres

Responsabilité	COORDONNEES	Adresse postale	Ville
Président	Nom :		
	Prénom :		
	Tél fixe :		
	Tél mobile :		
	Adresse mail perso (très lisiblement) :		
Secrétaire	Nom :		
	Prénom :		
	Tél fixe :		
	Tél mobile :		
	Adresse mail perso (très lisiblement) :		
Trésorier	Nom :		
	Prénom :		
	Tél fixe :		
	Tél mobile :		
	Adresse mail perso (très lisiblement) :		
Correspondant avec la FFVF (si un autre membre de l'association a été mandaté)	Nom :		
	Prénom :		
	Tél fixe :		
	Tél mobile :		
	Adresse mail perso (très lisiblement) :		

Renseignez impérativement cette page 1 pour que nous puissions mettre à jour au moins une fois l'an, la liste de vos responsables (ce sont eux notamment qui sont destinataires de nos infos par e-mails) ... Et maintenant 2 cas se présentent pour la suite :

- 1 # Si vous êtes une association qui demande à adhérer pour la 1^{ère} fois à la FFVF** : il vous faut maintenant renseigner la page suivante, puis la signer. Vous envoyez ensuite votre demande à la FFVF, sans oublier de joindre les documents demandés.
- 2 Si vous êtes une association qui renouvelle son adhésion pour le nouvel exercice** : il ne vous reste qu'à signer le document en bas de la page 2, et de renvoyer ces deux pages, accompagnées du règlement de votre cotisation.

Cotisations 2024 : voir le barème de cotisations en page 3... Ces taux de cotisations 2024 ont été adoptés à l'unanimité des associations adhérentes, lors de l'AGO qui s'est tenue le 25 mars 2023 (ce barème est sans changement depuis 2020.)

La grande partie de cette page (cases #), n'est à compléter que par les associations qui demandent à adhérer pour la 1^{ère} fois.

Pour mieux vous connaître

(Cochez les cases qui correspondent aux actions que vous menez dans les 3 domaines suivants, ou renseignez « autres »)

- 1- Préparation des pèlerins au départ sur le long terme par des : randos, réunions préparatoires (partages d'expériences pèlerins,) autres :
- 2- Aides au pèlerins qui traversent votre région par des : permanence d'accueil, organisation d'hébergements en famille d'accueil, liste de recensement des hébergements, entretien de balisage, édition de guides pèlerins, susciter l'ouverture de gîtes pèlerins (municipaux ou paroissiaux), autres :
- 3- Promotion des grands itinéraires culturels pèlerins par : article de presse, conférences, exposition, organisation d'évènements sur un itinéraire, autres :

Merci de préciser ci-dessous en quelques lignes, les motivations de votre adhésion à la FFVF

S'agissant ici d'une nouvelle adhésion, vous devez obligatoirement accompagner votre demande :

- d'une copie des statuts de votre association
- d'une copie de votre Règlement Intérieur (s'il y en a un en vigueur)

Je soussigné, (NOM, Prénom) :

agissant en qualité de (responsabilité dans votre association) :

- déclare que notre association a pris connaissance des statuts, du R.I et de la charte d'adhésion de la FFVF, et les accepte,
- demande à adhérer à la FFVF.

En conformité avec nos statuts, la décision d'adhésion a été prise le :

par (préciser si c'est une décision de votre Bureau, Conseil ou de votre A.G) :

En adhérant, l'association membre s'engage à respecter : (article 3 du R.I de la FFVF)

- les statuts, le règlement intérieur et la charte d'adhésion de la FFVF,
- la pleine indépendance de la Fédération de tout groupe politique, philosophique ou religieux,
- les décisions et orientations prises par les assemblées générales, et celles qui en découlent prises par les instances dirigeantes de la FFVF.

Toutes les associations remplissent les cases ci-dessous, et signent	
Fait le :	Cachet, si vous en possédez un
À :	
Nom du signataire :	
Signature :	

Tous les renseignements collectés restent confidentiels, dans le respect de la réglementation européenne dite RGPD

indique les cadres concernant les associations, si c'est leur 1^{ère} année d'adhésion.

Documents et règlement à adresser au siège social de la FFVF (adresse en entête)

ANNEXE

COTISATIONS FFVF 2024

Taux de cotisations 2024

des associations adhérentes de la FFVF

(Taux de cotisation adopté à l'unanimité par l'AGO du 25 mars 2023)

Tranche	Nbre d'adhérents de l'association fin 2020	Calcul de la cotisation	Cotisation maximum de la tranche
1	de 1 à 15 adhérents	forfait de 15€	15 €
2	de 16 à 50 adhérents	forfait de 25€	25 €
3	de 51 à 100 adhérents	forfait de 50€	50 €
4	de 101 à 200 adhérents	forfait de 80€	80 €
5	de 201 à 500 adhérents	80€ + (0,20€ par adhérent à partir du 201 ^{ème})	140 €
6	de 501 à 1000 adhérents	140€ + (0,10€ par adhérent à partir du 501 ^{ème})	190 €
7	> 1000 adhérents	190€ de cotisation maximum	190 €

Procédure pratique d'envoi, au choix de chaque association

Procédure postale :

- Imprimez, puis remplissez lisiblement les pages 1 et 2, puis signez les.
- Joignez le chèque correspondant à votre taux de cotisations libellé au nom de la FFVF, et envoyez le tout à :

FEDERATION FRANCAISE VIA FRANCIGENA (FFVF)

Maison de la Vie Associative (Boite MVA204/104)

122 bis du rue Barbâtre

511100 REIMS

Procédure informatique :

- Imprimez, remplissez lisiblement les pages 1 et 2, puis signez et scannez- les. Envoyez ce document à : bureau@ffvf.fr
- Puis connectez-vous à votre banque pour faire un virement bancaire correspondant au montant de votre cotisations FFVF 2024. Voici notre RIB ci-dessous

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.			
CA NORD EST		30/10/2018	
REIMS LIBERGIER		00001	
Tel. 0326833400	Fax. 0326833436		
Intitulé du Compte : FEDER. FRANCAISE VIA FRANCIGENA FRANCE MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE 122 B RUE DU BARBATRE 51100 REIMS			
DOMICILIATION			
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
10206	00001	98743684168	24
IBAN (International Bank Account Number)			
FR76	1020	6000 0198	7436 8416 824
Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift: AGRIFRPP802			

Il vous suffit au moment du virement de préciser : « Cotisation FFVF 2024 »